

MANDAT GESTION

QUITANCEMENT

Envoi des avis d'échéance, encaissement des loyers

COMPTES RENDUS TRIMESTRIELS

Et versement du loyer mensuel

RÉVISION DES LOYERS

Selon l'indice INSEE

SINISTRE

Déclaration et gestion des dossiers

IMPAYÉS

Relances et suivi des procédures

TAXE ORDURES MÉNAGÈRES

Refacturation

TRAVAUX

Demande et suivi avec les fournisseurs

SYNDIC

Règlement des appels de fonds et régularisation des charges



NOTRE MEILLEURE OFFRE POUR CE CONTRAT
6% TTC DES ENCAISSEMENTS

Eviter les dépenses Imprévues et lisser vos honoraires de recherche de nouveau locataire avec notre option à 3.5 % des encaissements (après application du tarif en

MANDAT SÉRÉNITÉ

1) LES LOYERS IMPAYÉS

A hauteur de 90 000 € (plafond mensuel 2 300 € charges comprise) ou 3 ans par sinistre

2) LES PERTES PÉCUNIAIRES SUITE À INOCCUPATION

Pour départ furtif ou Départ négocié avec l'assureur ou Décès
3 mois de garantie maximum dégressives :
> 1^{er} mois 70%
> 2^{ème} mois 50%
> 3^{ème} mois 25%

3) DÉTERIORATIONS IMMOBILIÈRES

À concurrence d'un capital maximum de 7 700 € inclus dans le plafond de 90 000 € prévu dans la garantie « Loyers Impayés »

4) FRAIS DE CONTENTIEUX

Inclus dans le plafond de 90 000 € prévu dans la garantie de loyers impayés

5) PROTECTION JURIDIQUE DU BAILLEUR

À concurrence d'un plafond de garantie maximum de 4 000 € (seuil d'intervention 400 euros)



NOTRE MEILLEURE OFFRE POUR CE CONTRAT
8,5% TTC DES ENCAISSEMENTS

Eviter les dépenses Imprévues et lisser vos honoraires de recherche de nouveau locataire avec notre option à 3.5 % des encaissements (après application du tarif en

MANDAT CONFORT

Ce mandat vous permettra de garantir la prise en charge des pertes de loyers en l'absence de

OBJET DE LA GARANTIE :

Garantir le remboursement des pertes pécuniaires dues à l'absence de locataire à compter de la date de départ effective du locataire sortant et ce, jusqu'à

DURÉE ET FRANCHISE DE LA GARANTIE :

Prise en charge à partir du départ effectif du locataire pendant 3 mois, après l'application d'une franchise d'un mois de loyer HC.

MONTANT DE LA GARANTIE :

100% du loyer hors charge pendant 3 mois avec 1 mois de franchise



NOTRE MEILLEURE OFFRE POUR CE CONTRAT
10,5% TTC DES ENCAISSEMENTS

Eviter les dépenses Imprévues et lisser vos honoraires de recherche de nouveau locataire avec notre option à 3.5 % des encaissements (après application du tarif en